

Si les objectifs qui ont été fixés à la société ne sont pas respectés, ce sera communiqué au conseil d'administration qui s'assurera que la société se conforme à la loi.

* * *

LES CATASTROPHES

L'ACCIDENT MORTEL SURVENU À L'USINE DE SYDNEY STEEL

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Tous les députés ont été, j'en suis certain, choqués et attristés d'apprendre le tragique accident survenu hier à l'usine de Sydney Steel, causant la mort de trois personnes et en blessant deux autres. Tous les députés se joindront à moi, j'en suis sûr, pour transmettre nos sincères condoléances à toutes les familles touchées.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: En l'absence du ministre de l'Expansion industrielle et régionale, le premier ministre suppléant peut-il nous dire s'il a obtenu d'autres détails concernant ce regrettable accident? Que compte faire le gouvernement pour que l'usine puisse reprendre ses activités le plus rapidement possible, malgré l'accident, étant donné le rôle vital qu'elle joue dans l'économie de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton en particulier?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je tiens à me joindre à l'honorable chef de l'opposition pour présenter mes condoléances aux familles des victimes. Le ministre est absent aujourd'hui, puisqu'il se trouve à Washington pour affaires. Je suis sûr que la société compétente fera tout son possible pour permettre à l'entreprise de reprendre ses activités le plus rapidement possible. Celle-ci revêt effectivement une importance vitale pour l'économie de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton. Les députés qui représentent cette région ont déjà communiqué avec le gouvernement pour s'assurer que tous les efforts possibles seront faits pour permettre à l'usine de tourner à nouveau dans les plus brefs délais.

ON DEMANDE DE L'AIDE POUR REMETTRE L'USINE SUR PIED

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le Parlement compte s'ajourner pendant quelques semaines. Le premier ministre suppléant peut-il nous assurer qu'avant notre départ pour le congé de Noël, le gouvernement prendra un engagement sérieux, à la Chambre, pour garantir aux habitants du Cap-Breton que tous les efforts seront faits pour remettre cette usine sur pied le plus rapidement possible, tout en nous disant ce qu'il propose de faire pour atteindre ce but?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): D'après mes renseignements, c'est une société de la Couronne provinciale qui exploite l'usine. Le gouvernement fédéral n'a jamais hésité à offrir son aide dans ce genre de situations. Par le passé, nous avons toujours fait le maximum. Fondamentalement, cette affaire relève d'une société de la Couronne provinciale. Si celle-ci entre en contact avec le

Questions orales

ministre de l'Industrie et du Commerce, nous ferons tout notre possible pour lui venir en aide.

ON DEMANDE UN ENGAGEMENT DE LA PART DU GOUVERNEMENT

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est exactement ce que je veux dire. Je voudrais que le premier ministre suppléant nous donne l'assurance que le gouvernement fédéral du Canada prendra des mesures, de concert avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, pour s'assurer que nous chercherons en priorité, avant l'ajournement de Noël, à nous engager envers les habitants du Cap-Breton à régler la question le plus rapidement possible.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je suis sûr que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse va prendre les mesures qui s'imposent, car c'est sa responsabilité. Le premier ministre M. Buchanan entrera certainement en contact avec le gouvernement fédéral s'il estime avoir besoin d'aide en l'occurrence. Nous sommes tout à fait prêts, je le répète, à lui offrir notre aide.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LES POURSUITES RELATIVES AU CARTEL DE L'URANIUM—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT RENONCE À L'IMMUNITÉ DE LA COURONNE EN L'OCCURRENCE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et elle a trait aux poursuites relatives au cartel de l'uranium. Le gouvernement pourrait renoncer dans ce cas-ci à invoquer l'argument de l'immunité de la Couronne pour sa défense.

Dans le même ordre d'idées, le président Nixon des États-Unis avait invoqué le privilège de l'exécutif pour sa défense jusqu'à ce que l'opinion publique décide de prendre le contrepied. La décision du président Nixon a, de fait, eu pour lui des conséquences bien néfastes. Donald Macdonald dirigeait à l'époque le ministère de l'Énergie, seul actionnaire d'Eldorado Nucléaire et d'Uranium Canada. Le sénateur Jack Austin est actuellement ministre d'État chargé du Développement social et les sociétés de la Couronne relèvent de lui. Ils ont parcouru le monde pour fonder leur petit club.

• (1140)

Le ministre ne pense-t-il pas que le gouvernement devrait renoncer à invoquer l'immunité de la Couronne pour que tous les faits puissent apparaître au grand jour et que les organismes de la Couronne puissent être poursuivis comme tout autre citoyen?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Monsieur le Président, peu importe la raison qu'il pouvait y avoir pour tenter de telles poursuites auparavant, cette raison ne se justifie plus, à mon avis, vu la décision qu'a rendue la Cour suprême du Canada. Elle a jugé en effet qu'il ne pouvait pas y avoir de poursuites. La question est donc réglée.